

Agadir : Pour une gestion durable de l'arganeraie : Plus de 40 formatrices mobilisées pour former 1.600 femmes issues de 42 coopératives

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-03-2008 01:10:55

L'unité de gestion du projet arganier a procédé, le mardi 18 mars, à Agadir, en collaboration avec l'Agence de développement social (ADS), à l'organisation du séminaire de clôture du programme d'alphabétisation des femmes exerçant au sein des coopératives d'argan, et ce pour débattre du «programme d'appui à l'amélioration de la situation de l'emploi de la femme rurale et la gestion durable de l'arganeraie dans le Sud du Maroc»

Ce projet s'assigne comme objectif opérationnel la production de l'huile d'argan et d'autres produits issus de l'arganeraie qui procurent aux femmes rurales d'importants revenus d'une manière permanente, voire durable. Il vise également la préservation et la promotion de la production et la commercialisation de ces produits du terroir.

De même, il vise la formation et le recyclage des femmes organisées au sein des coopératives. Et en vue d'optimiser les ventes de ces coopératives, l'unité de gestion du projet arganier a appuyé la mise en place et le développement des structures spécialisées dans la promotion et la commercialisation, à travers la convergence des intérêts de l'Union des coopératives. Néanmoins, ce projet est, bel et bien, un apport de soutien non négligeable pour le secteur d'une manière générale, via les études, les diagnostics et le conseil traitant des questions transversales en matière de la qualité de l'huile, du rôle des différents labels et des procédures d'exportation.

Le projet arganier, qui opère au niveau de toute l'arganeraie s'étendant à travers les provinces et préfectures d'Agadir-Idaoutanane, Inezgane-Aït Melloul, Taroudant, Tiznit et Essaouira, est financé par l'Union européenne (6.000.000 euros, soit 60.000.000 DH). L'Etat marocain a attribué, de sa part, via l'ADS, une enveloppe budgétaire de 42.000.000 DH pour la réalisation de ce projet. Les bénéficiaires, eux, y ont cotisé (18.000.000 DH). Les réalisations les plus importantes du projet se résument dans les études et diagnostics préétablis, l'appui et la mise à niveau et le développement de 42 coopératives, l'appui à la mise en oeuvre et au fonctionnement de l'association ANCA et la création des groupements de promotion et de commercialisation des GIE et de l'UCFA, outre l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques de fabrication de l'huile d'argan et la réalisation d'une étude de qualité à base des échantillons de cette l'huile produite par les coopératives et les sociétés privées.

L'organisation de ce séminaire est, certes, une traduction de l'importance et de la considération qu'accordent l'UDP et ses partenaires à la promotion de la formation et l'instruction de la femme rurale exerçant au sein de ces coopératives.

En effet, on a procédé, au cours de ce séminaire, à l'élaboration du bilan, à l'évaluation et à la diffusion des acquis du programme d'alphabétisation fonctionnelle des femmes oeuvrant au sein des coopératives d'argan.

Cette rencontre instructive a enregistré la participation de 42 présidentes de coopératives bénéficiaires et de 42 autres formatrices.

Il a connu, également, la participation des représentants des partenaires institutionnels du projet arganier. On a procédé également, à cette l'occasion, à la remise des prix décernés aux meilleures coopératives ayant fait preuve d'engagement, d'assiduité et d'intérêt particulier au programme d'alphabétisation fonctionnelle, conduit en partenariat avec l'ADS et l'UE, visant dans son ensemble la qualification des compétences et le renforcement de leurs capacités professionnelles. Ce programme a été étalé sur deux phases.

La première est consacrée à «l'alphabétisation alphabétique» dont le volume horaires est de 130 heures, s'assignant comme objectifs l'acquisition des compétences fondamentales telles que la lecture et l'écriture en langue arabe, l'exécution des quatre opérations de calcul et l'apprentissage des versets du Coran. La deuxième, elle, consiste en «l'alphabétisation fonctionnelle» dont le volume horaires est de 260 heures visant l'amélioration des compétences ayant trait à la vie des femmes faisant partie des coopératives dans leurs différents aspects, à savoir la production, la gestion, la communication et bien d'autres activités. Sans compter le développement de la culture de la citoyenneté et la qualification pour la participation dans le processus du développement durable.

Pour ce faire, plus de 40 formatrices ont été mobilisées dans ce sens pour former 1.600 femmes issues de 42 coopératives dans les cinq provinces de la région.

Convention de partenariat

Une convention de partenariat a été récemment conclue entre l'ADS et le Comité préfectoral de développement humain d'Agadir-Idaoutanane dans le but de créer un Fonds de développement local, indique un communiqué de la coordination régionale de l'agence à Agadir.

Cette convention se propose aussi de développer une approche territoriale à travers la réalisation de diagnostics territoriaux participatifs de quatre communes (Drarga, Immouzar, Aqsri et Immsouane), d'aider à l'élaboration des plans de développement communaux, d'apporter l'appui nécessaire à la gestion des projets et d'oeuvrer pour le renforcement des capacités des acteurs locaux, a précisé la même source. Une convention cadre a été signée, le 22 septembre 2006 à Béni Mellal, entre le Comité de Pilotage de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH) et l'Agence de développement social (ADS), rappelle le communiqué.

Des mécanismes de financement et d'appui ont été mis en place visant la mise en oeuvre de l'approche territoriale comme nouvelle stratégie de l'agence et en partenariat avec les Comités provinciaux (ou préfectoraux) de développement humain (CPDH), explique la coordination de l'agence.

LE MATIN